

LA VIGNE DE SAINT HIPPOLYTE.

La démolition vient de faire disparaître les derniers vestiges de la *vigne de Saint-Hippolyte*, qui occupait une partie du claustral des religieux Augustins, et dont j'ai dit quelques mots dans l'histoire de la paroisse de la Platière. En 1625, les chanoines de Saint-Ruf, desservants de ladite paroisse, intentèrent un procès aux Augustins, en réclamant un droit de directe sur cette *vigne de Saint-Hippolyte* qui, dès les années 1313 et 1347, se voyait grevée au bénéfice des chanoines d'une redevance de 18 deniers forts, et en 1518 les défenseurs s'étaient reconnus censitaires du prieur de la Platière.

En 1625, la vigne de Saint-Hippolyte était représentée par une partie du jardin des Augustins et par six maisons accompagnées de petits jardins. Dans un terrier de 1354, l'emplacement de cette vigne est parfaitement désigné : *Vinea sita est retro domum Augustinorum ex una parte, Juxta tenementarium de deserta, quadam via intermedia tendente ab ecclesia sancti Vincentii apud sortem portam sancti Marcelli ex altera*; « d'un côté, cette vigne est située derrière « la maison des Augustins, et de l'autre le long du ténement « de la Déserte, dont elle est séparée par une voie intermédiaire qui, de l'église de Saint-Vincent se dirige vers la « porte fortifiée de Saint-Marcel. » Il résulte de cette description que la *vigne de Saint-Hippolyte* existait sur le terrain du marché de la Martinière et sur celui des masures qui viennent d'être démolies. En effet l'église de Saint-Vincent, dont il est question, occupait une partie de la rue de la Martinière et de la ci-devant place Saint-Vincent, et la rue actuelle